

Remaniement complet de l'équipe de direction

SWISSMETAL.

Le groupe soleurois en quête de liquidités a arrêté la production à Dornach. Les banques ont bloqué les stocks de métaux.

La direction de Swissmetal a mis fin au mandat d'Olaf Schmidt-Park, qui avait pris la succession de Martin Hellweg à la présidence exécutive du groupe. Ses fonctions seront reprises par Patrick Huber-Flotho, désigné administrateur délégué dans la composition du nouveau conseil élu en assemblée générale. L'activité d'Olaf Schmidt-Park prend ainsi fin avec effet immédiat, a indiqué Swissmetal dimanche en fin de soirée dans un communiqué. L'ancien manager ne sera resté en fonction qu'un peu plus d'un an. La nomination de Patrick Huber-Flotho s'accompagne de la réorganisation de toute la direction opérationnelle de Swissmetal, qui aura lieu sous peu, ajoute le communiqué.

Lors de l'assemblée générale du groupe jeudi dernier, l'ancien conseil d'administration a, pendant une pause, prononcé «toute une série de licenciements et de congés à l'encontre de membres de la direction», poursuit le communiqué. Le texte mentionne le directeur financier (CFO), Joa-

chim Blatter, le directeur de la production (COO), Udo Nöbel, et la directrice des ressources humaines, Laura Rossini.

Pour mémoire, la gestion de Martin Hellweg, avant de revenir comme administrateur fut CEO controversé de Swissmetal de 2003 à 2009. Il avait suscité de nombreux remous, déclenchant deux grèves sur le site de Reconvilier (BE). Quant à Patrick Huber-Flotho, il avait réaménagé le portefeuille immobilier de Swissmetal.

Outre Martin Hellweg et Patrick Huber-Flotho, Arturo Giovanoli a également été élu jeudi dernier pour un an au sein de l'organe de surveillance du groupe spécialisé dans les produits spéciaux et les alliages de cuivre. Les actionnaires ont ainsi suivi les propositions du fonds d'investissement britannique Laxey, principal actionnaire, qui détient actuellement 29% du capital. Swissmetal a inscrit en 2010 une perte pour la troisième année consécutive, de 26,1 millions de francs. ■

LE GROUPE SOLEUROIS RECONSTITUÉ
LE MANAGEMENT APRÈS LE RENOUVELLEMENT IMPOSÉ
PAR SON ACTIONNAIRE MAJORITAIRE LAXEY.

ABB: acquisition de Lorentzen & Wettre

Les emplettes d'ABB vont toujours bon train cette année. Le géant électrotechnique basé à Zurich rachète l'entreprise suédoise Lorentzen & Wettre des mains de Assa Abloy pour un prix de 119 millions de dollars (une centaine de millions de francs suisses). Cette firme produit des équipements destinés au contrôle de qualité et à l'optimisation des procédés dans l'industrie du papier et de la cellulose, a indiqué ABB lundi. Après un chiffre d'affaires de 307 millions de couronnes suédoises en 2010, elle vise 335 millions de couronnes en 2011.

UE: annulation de l'amende infligée à Ciba (BASF)

La Commission européenne a annulé lundi une amende infligée en 2009 aux groupes de chimie allemand BASF (via sa filiale bâloise Ciba) et américain Elementis dans le cadre d'un cartel, car les faits étaient prescrits. Bruxelles avait infligé le 11 novembre 2009 des amendes pour un total de 173 millions d'euros (213 millions de francs) à 10 groupes industriels ayant constitué entre 1987 et 2000 un cartel dans les stabilisants thermiques ajoutés aux produits en PVC afin d'améliorer leur résistance à la chaleur et d'éviter leur décoloration.

PQH HOLDING: nouvelle diversification

PQH Holding acquiert la société Cetec Automation, basée à Fribourg. Cette acquisition permet au groupe PQH d'étendre ses activités à un nouveau domaine, celui de l'automation. Après l'acquisition en 2006 de la société Aptasic, il renforce aussi sa position dans le domaine des technologies. Créée en 2004, la société Cetec Automation est spécialisée dans les activités liées à l'automation industrielle et de bâtiments. Elle emploie huit collaborateurs. Marcel Rywalski, propriétaire et administrateur de la société depuis sa création, poursuivra sa collaboration durant l'année 2012 et participera à l'intégration de l'entreprise dans le groupe PQH.

PROCÈS DE L'AMIANTE: peines de 20 ans requises

Le parquet de Turin a requis lundi une peine de vingt ans de prison contre les ex-proprétaires du groupe d'amiante italien Eternit S. p. A Gênes, Stephan Schmidheiny et Louis de Cartier, a indiqué une source judiciaire. Ils sont accusés d'être responsables du décès de milliers de personnes en Italie. Ce procès, qui s'est ouvert en décembre 2009 à Turin, est le plus grand procès jamais organisé sur le drame de l'amiante, et le premier au pénal.

MINDER: plainte de Thomas Limberger rejetée

L'ancien chef d'Oerlikon Thomas Limberger a perdu un procès contre l'entrepreneur Thomas Minder, auteur de l'initiative contre les rémunérations abusives. Ce dernier avait accusé à plusieurs reprises le plaignant d'«arnaqueur». M. Minder a utilisé le mot allemand «Abzocker» à l'encontre de M. Limberger, terme qui définit aussi son initiative populaire (Abzocker-Initiative). M. Limberger a reçu des menaces de mort après les dénigrement formulés à son égard par M. Minder, raison pour laquelle il a saisi la justice. — (ats)

L'humain comme facteur clé de la sécurité informatique

NETGUARDIANS. Le champ de la sécurité bancaire s'est déplacé à l'interne. Au-delà de la cybercriminalité.

Basée à Yverdon-les-Bains, NetGuardians arme les établissements contre les agressions internes. Ce spin-off de la HEIG-VD est spécialisé dans l'analyse comportementale des opérations informatiques liées au secteur bancaire. Sa solution d'audit et de contrôle continu des risques opérationnels permet notamment à ses clients (aujourd'hui plus d'une dizaine) de combattre efficacement les risques liés aux fraudes et aux fuites d'informations confidentielles. Il vient notamment de conclure un partenariat avec l'éditeur genevois de logiciels bancaires New Access. Joel Winteregg, CEO et CTO de NetGuardians détaille l'évolution des menaces informatiques.

La question de la cybercriminalité est devenue centrale (hacking, RSA Security, Rapport KPMG). Comment les banques réagissent-elles?

Aujourd'hui, les banques sont très bien armées face à des menaces techniques extérieures (tels que le cas RSA ou le hacking) contre leurs infrastructures informatiques. Des solutions éprouvées de sécurité sont en place et les réponses techniques (firewalls, antivirus, chiffrement des données, etc.) sont efficaces. La gestion de la sécurité informatique est désormais bien maîtrisée par les di-



JOEL WINTEREGG. Les premières barrières contre les fuites souvent involontaires sont la formation et le code de conduite d'entreprise.

rections informatiques et générales. Néanmoins, nous vivons une transition où la sécurité des données sensibles (savoir-faire d'une entreprise, données clients, etc.) n'est plus uniquement liée à la technique mais à l'aspect humain et comportemental. C'est le domaine le plus sensible et le plus complexe en matière de sécurité. Les utilisateurs légitimes ayant accès à des données sensibles peuvent les manipuler dangereusement.

L'élément humain étant le plus vulnérable, quelle action préventive est envisageable pour une banque par exemple pour prévenir une transmission de données à Wikileaks?

Des solutions humaines et techniques novatrices doivent être combinées. Les premières barrières contre les fuites souvent involontaires sont la formation et le

code de conduite d'entreprise. Savoir appliquer les directives en matière de sécurité des données et savoir utiliser les outils à disposition afin de garantir la confidentialité des informations manipulées reste bien souvent la seule barrière en matière de fuites de données sensibles.

Se prémunir des risques liés aux fuites volontaires (fraudes ou de vol de données) implique le recours à la technique. NetGuardians propose par exemple un outil de «Risk Mitigation» permettant notamment de comprendre et d'analyser les manipulations des données sensibles. Les opérations effectuées (consultations de comptes clients sur un CRM, accès à des données sensibles) sont analysées selon une grille comportementale. Il est ainsi possible d'être alerté dès que des accès ou opérations suspectes sont effectuées autour de données sensibles.

Comment analysez-vous les problèmes tels que ceux auxquels la BCV a dû faire face ce printemps?

Dans ce cas, il ne semble pas qu'il s'agisse d'actes délictueux, mais uniquement de problèmes informatiques. La complexité des systèmes d'informations rend leur maintenance et leur gestion opérationnelle (mises à jours, remplacement de serveurs, migrations

vers de nouvelles technologies) toujours plus complexe. Dans certains cas, la disponibilité de certains services peut être affectée. Les outils les plus avancés, comme notre «Risk Mitigation», combat ce type de problème en misant sur la transparence. L'analyse en temps réel des opérations informatiques sous-jacentes permet de rapidement comprendre et résoudre des incidents de ce type, ou même d'être alerté avant qu'un dysfonctionnement majeur n'apparaisse.

Comment gérer la balance entre respect de la sphère privée et sécurité informatique?

Question sensible. Nous n'analysons pas les personnes, mais les manipulations des données sensibles. Ce n'est donc pas un «Big Brother». Cet outil, au même titre qu'une badgeuse à l'entrée d'un bâtiment, sécurise un accès à des informations ou des biens sensibles. Cependant, afin d'éviter de possibles problèmes légaux, les entreprises intègrent généralement la notion de «surveillance» au sein de leurs chartes. Cette dernière informe notamment que les traces d'audit relatives aux accès ou aux manipulations des données sont analysées à des fins de sécurité.

INTERVIEW:
CYRIL DEMARIA

La dernière étape symbolique d'une transition chaotique

ESCOR. Pourquoi le président historique Christian Vollmer a cédé ses parts à Highlight Communications. Et quitté le conseil.

SERVAN PECA

La vente des titres de Christian Vollmer est une opération logique mais très symbolique. Annoncée hier, elle officialise le retrait de l'emblématique président d'Escor, entérine la réorientation stratégique de la société fribourgeoise et marque la fin d'une période de transition plutôt chaotique. Dans les faits, Christian Vollmer a cédé la quasi totalité de sa participation restante (5,58%) à Highlight Communications, société spécialisée dans le marketing sportif, télévisuel et événementiel, qui était déjà actionnaire à hauteur de 25% depuis fin 2009.

«Nicht mehr meine Escor». La phrase lâchée en début d'année dans les médias allemands avait planté le décor de ce qui allait se jouer dans les mois suivants. Christian Vollmer manifestait ainsi son désarroi face au nouveau virage stratégique emprunté par

la société qu'il a contribué à développer, à pérenniser et à maintenir à flot, parfois. En dépit de ce qu'ont affirmé à plusieurs reprises les nouveaux dirigeants, les désaccords semblaient trop profonds au sein du conseil. Celui qui n'en était déjà plus qu'un membre a annoncé sa démission avec effet immédiat vendredi dernier (*L'Agefi d'hier*).

C'est logique mais marquant. Les périodes de doutes, de réorientations et de redimensionnement ont toujours échelonné l'existence d'Escor au cours des dernières décennies. Mais elles n'avaient jamais (publiquement) déstabilisé ni découragé un Christian Vollmer pragmatique et crédible face à la critique. Président du conseil d'administration depuis 1992, il n'a jamais rechigné à repenser le positionnement stratégique de «son» Escor.

D'abord spécialisée dans la conception d'automates de jeux à ses débuts en 1973, la société sise à Guin a dû faire face à plusieurs vagues réglementaires restrictives vis-à-vis de l'utilisation de ses machines. Escor s'est ensuite concentrée sur les activités de casinos. Plusieurs décennies durant, elle prépare des dossiers de candidatures complets, prend des par-

ticipations (à Zurich et à Locarno notamment), en cède, et étend même sa présence à l'étranger, avec en 2009, la construction du Grand Swiss Casino, au Monténégro.

Depuis fin 2010, la tendance est nettement plus marquée. Elle va dans le sens d'un désengagement progressif des maisons de jeux, activité que la nouvelle direction estime «dénuee de possibilités de développement». En décembre dernier, Escor annonce la vente de sa participation historique dans le casino tessinois. Ici, Christian Vollmer semble plutôt d'accord: «La concurrence avec les maisons de jeux d'Italie voisine devenait difficile à gérer.» Mais en janvier, une semaine après avoir publiquement remis en cause la destinée du casino monténégrin, la société annonce la cession de son projet de casino à La Tène (NE). Le président déchu affirme alors haut et fort son incompréhension.

Entretemps, la nouvelle direction poursuit un programme d'essai-

nissement financier jugé nécessaire. A ce titre, Escor a annoncé vendredi qu'au vu de la situation actuelle et de «la poursuite de l'apurement des charges héritées du passé», il faut s'attendre à une perte de 5 à 6 millions de francs pour l'exercice en cours.

Fredy Haas (CEO) et Martin Wagner encadreront l'avenir d'Escor sans Christian Vollmer. La radio-télévision – Escor s'est portée candidate pour la reprise des médias mis en vente par Tamedia, les jeux en ligne – la société vient d'acquiescer une part majoritaire dans pokemania - et les divertissements. Voilà les trois grands axes de croissance nouvellement définis. «Je ne suis pas un homme de casinos», avait tranché en février Martin Wagner. Le vice-président de Highlight Communications et membre du conseil d'administration d'Escor depuis 2004 venait tout juste de prendre la présidence de la société. A ce moment-là déjà (et peut-être même avant), les jeux étaient faits. ■

«NICHT MEHR MEINE ESCOR».

LA PHRASE LÂCHÉE EN DÉBUT D'ANNÉE DANS LES MÉDIAS ALÉMANIQUES AVAIT PLANTÉ LE DÉCOR DE CE QUI ALLAIT SE JOUER DANS LES MOIS SUIVANTS.